



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ASSOCIATION CANADIENNE DES JUGES DES COURS SUPÉRIEURES

6 JUILLET 2023

Présents :

1. L'honorable juge Robert W. Armstrong, Cour du Banc du Roi de l'Alberta
2. L'honorable juge Ward K. Branch, Cour suprême de la Colombie-Britannique
3. L'honorable juge Scott K. Campbell, Cour supérieure de justice (Ontario)
4. L'honorable juge Deborah L. Chappel, Cour supérieure de justice (Ontario)
5. L'honorable juge Krista L. Colford, Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick
6. L'honorable juge Clayton J. Conlan, Cour supérieure de justice (Ontario)
7. L'honorable juge Geneviève Cotnam, Cour d'appel du Québec
8. L'honorable juge Tom Crabtree, Institut national de la magistrature / Cour suprême de la C-B
9. L'honorable juge Thomas Cyr, Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick (Div. de la famille)
10. L'honorable juge Kent H. Davidson (en ligne), Cour du Banc du Roi de l'Alberta
11. L'honorable juge Alan S. Diner, Federal Court
12. L'honorable juge Julie Dutil, Cour d'appel du Québec
13. L'honorable juge James G. Edmond, Cour du Banc du Roi du Manitoba (Div. générale)
14. L'honorable juge David P.S. Farrar (en ligne), Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse
15. L'honorable juge Jody Fraser, Cour du Banc du Roi de l'Alberta
16. L'honorable juge Serge Gaudet, Cour supérieure du Québec
17. L'honorable juge William H. Goodridge, Cour d'appel de Terre-Neuve-et-Labrador
18. L'honorable juge Lukasz Granosik, Cour supérieure du Québec
19. L'honorable juge Miriam Gropper, Cour suprême de la Colombie-Britannique
20. L'honorable juge Joel R. Groves, Cour suprême de la Colombie-Britannique
21. L'honorable juge Thomas A. Heeney, Cour supérieure de justice (Ontario)
22. L'honorable juge J. Paul R. Howard, Cour supérieure de justice (Ontario)
23. L'honorable juge Denis Jacques, Cour supérieure du Québec
24. L'honorable juge Stanley J. Kershman, Cour supérieure de justice (Ontario)
25. L'honorable juge Chantal Lamarche, Cour supérieure du Québec
26. L'honorable juge Denise A. LeBlanc (en ligne), Cour d'appel du Nouveau-Brunswick
27. L'honorable juge Lynne C. Leitch, Cour supérieure de justice (Ontario)
28. Ms. Stephanie Lockhart, Association Canadienne des juges des cours supérieures
29. L'honorable juge Mona Lynch, Cour suprême de la Nouvelle-Écosse
30. L'honorable juge Alexander (Sandy) MacDonald, Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador
31. L'honorable juge Heather Adair McArthur (en ligne), Cour supérieure de justice (Ontario)
32. L'honorable juge Michael K. McKelvey, Cour supérieure de justice (Ontario)
33. L'honorable juge Janet E. McMurtry, Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan
34. L'honorable juge Michèle Monast, Cour supérieure du Québec
35. L'honorable juge Patrick J. Murray (en ligne), Cour suprême de la Nouvelle-Écosse
36. L'honorable juge Elliott M. Myers, Cour suprême de la Colombie-Britannique
37. L'honorable juge Katherine J. O'Brien, Cour d'appel de Terre-Neuve-et-Labrador
38. L'honorable Marie-Anne Paquette, Juge en chef, Cour supérieure du Québec

39. L'honorable juge Marylène Pilote, Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick (Div. de la famille)
40. L'honorable juge Kathleen A. Quigg, Cour d'appel du Nouveau-Brunswick
41. L'honorable juge Herb Rempel, Cour du Banc du Roi du Manitoba (Div. générale)
42. L'honorable juge Simon Ruel, Cour d'appel du Québec
43. L'honorable juge Cillian D. Sheahan, Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador
44. L'honorable juge adjointe Alexandra Steele (en ligne), Cour fédérale
45. L'honorable Larry Landry, Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick
46. L'honorable Michel Pinsonnault (en ligne), Cour supérieure du Québec
47. The Honourable Pierre Muisse (en ligne), Cour suprême de la Nouvelle-Écosse
48. The Honourable Jennifer Duncan (en ligne), Cour suprême de la Colombie-Britannique
49. The Honourable Jerome Tholl (en ligne), Cour d'appel de la Saskatchewan
50. L'honorable Bernard Tremblay (en ligne), Cour supérieure du Québec
51. L'honorable Bernard Synnott (en ligne), Cour supérieure du Québec
52. The Honourable Susan Himel (en ligne), Cour supérieure de justice (Ontario)
53. The Honourable Deborah Gass (en ligne), Cour suprême de la Nouvelle-Écosse
54. L'honorable André Wery (en ligne), Cour supérieure du Québec
55. The Honourable Sandra Wilkinson (en ligne), Cour suprême de la Colombie-Britannique

INVITÉS :

Mlle. Errolyn Humphreys, Commissariat à la magistrature fédérale Canada  
Brenda Brown, Prosure Group

***Ouverture***

***Sous-commissaire à la magistrature fédérale — Errolyn Humphries***

Le commissariat à la magistrature fédérale (CMF) a augmenté son personnel pour faire face à l'augmentation du volume des demandes de remboursement. Le commissariat espère pouvoir à nouveau traiter les demandes dans un délai de 10 jours.

Le 31 mars 2024 est la date limite pour soumettre les achats couverts par l'augmentation rétroactive de l'indemnité pour frais accessoires.

Depuis avril 2023, 29 nominations ont été effectuées, ce qui laisse 81 postes vacants.

La division de la coopération internationale du CMF poursuit son travail international en Mongolie et en Colombie. La Division a lancé un nouveau projet avec Affaires mondiales Canada, qui prévoit un programme d'assistance technique pour trois pays sur une période de cinq ans. Les juges qui travaillent dans le domaine du développement international ou qui voyagent à l'étranger devraient connaître le programme de sécurité en ligne du CMF, accessible par un lien sur Judicom.

Le nouveau programme Judicom est une initiative basée sur MS365.

Rémunération et avantages sociaux — Les juges doivent s'inscrire au régime de Canada Vie, qui a remplacé la Sun Life en tant qu'administrateur du RSSFP. La transition n'a pas été aussi intuitive que le souhaitait le CMF. Canada Vie ne fournira pas de carte plastifiée, mais un document PDF indiquant les services couverts peut être consulté.

Les juges sont priés de consulter le site Services du CMF — Avis sur Judicom pour obtenir des mises à jour de la part du CMF.

La formation linguistique est offerte par l'entremise de séances d'immersion en août et en septembre, de programmes de terminologie juridique et de programmes individuels personnalisés.

***Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022.***

Modification au procès-verbal : La juge Smallwood (comme elle l'était à l'époque) se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest, il manque un « s » à Jacques.

Proposée par : Juge Lynch

Appuyée par : Juge O'Brien

Adoptée à l'unanimité

***Rapport de la présidente — Juge Monast***

(Joint à l'annexe A)

***Rapport du trésorier — Juge Conlan***

État des opérations — ci-joint

Les dépenses sont en baisse en 2022 en raison de la diminution des frais de justice.

Bilan — ci-joint

Trésorerie élevée en raison de la réception du remboursement des frais juridiques de la commission quadriennale (665 000 \$). Passif largement inchangé. Actif net en hausse.

Investissements — Le sous-comité de la politique d'investissement a rencontré le conseiller de BMO pour revoir la stratégie d'investissement. Les investissements sont sains, relativement diversifiés et orientés vers la croissance sans perte de capital.

Question du juge Heeney quant au bilan des actifs, page 6 des états financiers, au sujet de la dernière ligne concernant les actifs nets. Le juge Conlan s'informerait auprès des vérificateurs.

Proposition d'acceptation des états financiers 2022 : Juge Conlan

Appuyée par : Juge Heeney

Adoptée à l'unanimité

Proposition du juge Conlan de renommer les vérificateurs Vaive & Associates pour l'année suivant leur mandat actuel

Appuyée par : Juge Edmond

Adoptée à l'unanimité

### ***Rapport du comité sur la gouvernance — Juge O'Brien***

Nous avons mis en œuvre les politiques recommandées dans le cadre de l'examen de la gouvernance de 2020. Presque tous les comités ont un mandat. Ceux-ci figurent dans le manuel des politiques du conseil d'administration, disponible en ligne sur le site de l'ACJCS.

Nous avons élaboré ou mis à jour diverses politiques, y compris une politique d'examen des politiques, également disponible dans le manuel des politiques du bureau d'administration.

Le sous-comité des nominations a présenté son rapport et recommandé une liste de candidats et candidates pour le prochain exécutif. Le comité s'efforce de couvrir quatre régions du pays : l'Ouest et le Nord, l'Ontario, le Québec, ainsi que les Maritimes et Terre-Neuve-et-Labrador.

Proposition par le juge Groves que le prochain exécutif se compose comme suit :

Présidente — Juge Lynch

Vice-président — Juge Conlan

Trésorière — Juge McMurtry

Secrétaire — Juge Granosik

Présidente sortante — Juge Monast

Appuyée par : Juge Branch

Adoptée à l'unanimité

Proposition par la juge O'Brien que le bureau d'administration 2023-2024 soit composé de :

1. Hon. Justice Deborah Chappel (ON)
2. Hon. Justice Clayton Conlan (ON)
3. Hon. Justice Kent Davidson (AB)
4. Hon. Justice Jennifer Duncan (BC)
5. Hon. Justice James Edmond (MB)
6. Hon. Justice David Farrar (NS)
7. Hon. Justice Suzanne Gagné (QC)
8. Hon. Justice Lukasz Granosik (QC)
9. **Hon. Justice Nancy Key (PE)**
10. **Hon. Justice Dominique Lafleur (TCC)**
11. Hon. Justice Mona Lynch (NS)
12. Hon. Justice Michael McKelvey (ON)
13. Hon. Justice Janet McMurtry (SK)
14. Hon. Justice Michèle Monast (QC)
15. Hon. Justice Katherine O'Brien (NL)
16. Hon. Justice Kathleen Quigg (NB)
17. **Hon. Justice Jerome Tholl (SK)**

Appuyée par : Juge Goodridge

Adoptée à l'unanimité

Proposition par la juge O'Brien de modifier l'article 6 du règlement n° 4 au sujet du Conseil comme suit :

IL EST RÉSOLU que le règlement 4 de l'Association, article 6, CONSEIL DE L'ASSOCIATION, soit amendé tel que présenté à l'AGA 2023 pour refléter les termes et le rôle des membres du Conseil tels que définis par l'examen de la gouvernance de 2022.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que l'Association prenne d'autres mesures pour examiner et réviser la traduction française de la réglementation 4 dans son intégralité.

#### **Article 6 Conseil**

**6.01 Taille** *L'Association crée un Conseil constitué d'au plus soixante membres. Le Bureau fixe de temps à autre, par résolution, le nombre réel de conseillers ainsi que la répartition à observer pour les membres de l'Association qui résident dans chacune des provinces et chacun des territoires et qui sont issus de chacun des tribunaux. Chaque province, chaque territoire et chaque tribunal doit y être représenté.*

**6.02 Qualifications** *Seuls les membres de l'Association ont la qualification nécessaire pour être conseillers.*

**6.03 Rôle des conseillers** *Le conseiller devrait représenter l'Association auprès des membres de sa région géographique et communiquer au Bureau et à l'exécutif les préoccupations des membres de sa région. Plus précisément, le conseiller devrait assumer les rôles suivants :*

- *Faire la promotion de l'ACJCS et encourager les juges de sa région à devenir membres;*
- *Diffuser de l'information sur les activités et les objectifs de l'ACJCS auprès des membres et des membres potentiels de sa région;*
- *À la demande du Bureau ou de l'exécutif, recueillir de l'information et des commentaires auprès des membres de sa région et les transmettre;*
- *Apporter les enjeux nationaux à l'attention du Bureau ou de l'exécutif de façon proactive et, s'il y a lieu, proposer des solutions;*
- *Joindre au moins un comité ou sous-comité de l'ACJCS;*
- *Communiquer avec les membres du Bureau de sa région pour rester informé des activités et échanger des idées au sujet des travaux de l'ACJCS et des préoccupations des membres;*
- *Participer à l'assemblée générale annuelle en qualité de représentant de sa région;*
- *Participer aux réunions du Conseil qui sont convoquées par le président de l'Association à l'occasion.*

**6.04 Élections** *Les membres de l'Association de chacune des provinces, chacun des territoires et chacun des tribunaux doivent élire les membres qui les représentent au Conseil. Ces élections se tiennent conformément aux principes démocratiques et elles tiennent compte des pratiques uniques associées à la province, au territoire ou au tribunal en question.*

**6.05 Durée des fonctions** *Un conseiller occupe ses fonctions pour un mandat de trois ans et pour un maximum de trois mandats. Un conseiller peut rester en fonction jusqu'à ce qu'une personne soit élue pour lui succéder.*

**6.06 Sièges vacants** *Le siège d'un conseiller est automatiquement vacant dans les cas suivants :  
– le conseiller démissionne en remettant sa démission par écrit au secrétaire de l'Association;*

- le conseiller cesse d'être membre de l'Association;
- le conseiller omet, pendant une période de douze (12) mois, de s'acquitter du rôle décrit au paragraphe 6.03 du présent article, cette conclusion devant être appuyée par le vote d'au moins deux tiers des voix du Bureau.

**6.07 Remplacement de conseiller** Dès qu'il est raisonnablement possible de le faire lorsqu'un siège devient vacant, une élection est tenue dans la province, le territoire ou le tribunal d'où provient le membre qui laisse un siège vacant afin de le pourvoir, conformément aux procédures adoptées par les membres de l'Association de la province, du territoire ou du tribunal représenté par le siège vacant. La personne ainsi élue occupe les fonctions de conseiller pour le reste du mandat de son prédécesseur.

**6.08 Réunions du Conseil** Le Conseil tient au moins une réunion par an, à un moment déterminé par l'exécutif, afin de permettre aux conseillers de présenter au Bureau et à l'exécutif les questions préoccupant leurs membres et de débattre de toute autre question touchant l'Association. En outre, le Conseil peut, à la demande du Bureau ou de l'exécutif, convoquer des réunions à d'autres moments déterminés par le Bureau ou l'exécutif dans le but de leur fournir de l'information sur des questions qu'ils lui demandent expressément d'examiner.

Question du juge Heeney sur le calcul du nombre de membres du Conseil par province.

Réponse de la juge O'Brien : l'article 6.01 permet au conseil d'administration de déterminer le nombre réel de membres du Conseil. Le comité soumettra une résolution lors de la réunion du bureau d'administration.

Appuyée par : Juge Cyr

Adoptée à l'unanimité

#### **Comité sur la rémunération — Juge Branch**

Le comité a lancé un sondage sur les priorités dans chaque province/territoire en vue de la prochaine commission quadriennale. Le comité se concentrera probablement sur la question des salaires.

Collecte de données : recherche des revenus des cabinets de droit privé auprès de l'ARC.

Experts : pour rassembler les informations collectées auprès de l'ARC et pour une étude sur les grands cabinets.

Revenus avant nomination : la dernière commission quadriennale nous a demandé d'étudier cette question, mais nous avons émis une objection quant à la pertinence de l'information. Ils ont confirmé qu'ils voulaient cette information.

Membres du comité : le juge en chef Morawetz s'est joint au comité et peut parler des difficultés de recrutement.

Personne nommée par l'ACJCS au sein de la commission quadriennale : nous sommes toujours en train de recruter.

Indice de l'ensemble des activités économiques : seulement 2 % cette année, en raison de la croissance des employés moins bien rémunérés après la covid-19. L'IEAE est toujours préférable à l'IPC.

### ***Comité sur l'indépendance judiciaire — Juge Davidson***

Rapport écrit.

La loi relative à la commission sur les condamnations injustifiées est examinée par un comité parlementaire. La loi ne reflète pas les recommandations de l'ACJCS; nous pourrions donc envisager une intervention juridique pour que ces recommandations soient consignées.

Diminution du soutien des gouvernements provinciaux. Nous menons une étude empirique. Nous avons réalisé une enquête détaillée auprès de 12 juges afin d'orienter la création d'une enquête pour tous les juges.

Loi de Keira sur la formation des juges en matière de violence familiale : nous examinerons les implications pour les juges.

### ***Comité d'examen de la conduite de la magistrature — Juge Lynch***

Rapport écrit.

L'adoption du projet de loi C-9 a été un long processus.

Plainte Dugre : le dossier vient d'être reçu à la Cour fédérale.

La nouvelle présidente du comité est la juge Duncan.

### ***Assurance complémentaire — Brenda Brown du groupe Prosure***

Établie en 1986. La police est toujours souscrite auprès de Sun Life et est renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. La Sun Life offre habituellement une fenêtre d'ouverture.

Un fonds de stabilisation est disponible pour contribuer aux primes afin de compenser une forte augmentation des primes.

Les juges doivent être membres de l'ACJCS pour adhérer et doivent le faire un an avant leur retraite. Si un ou une juge annule son adhésion, il ou elle ne peut pas y adhérer à nouveau. Les juges à la retraite ne bénéficient pas de prestations de voyage.

Les demandes de remboursement doivent d'abord être envoyées à l'assureur principal. Soumettre le document d'explication des prestations à la Canada Vie (après le 1<sup>er</sup> juillet 2023) ou à la Sun Life (avant le 1<sup>er</sup> juillet).

D'autres avantages comprennent une évaluation Telus, des régimes d'assurance individuels de courtiers.

### ***Relations internationales — Juge Jacques et juge Lynch***

Rapport écrit du juge Jacques sur l'Union Internationale des Magistrats.

La juge Leitch fait un rapport sur le travail de la Commonwealth Magistrates and Judges Association [CMJA]. La CMJA compte 56 membres. L'ACJCS a nommé la juge Leitch en tant que présidente de la

CMJA. Son mandat de trois ans a débuté en septembre 2022. L'adhésion est encouragée, l'inscription est possible sur cmja.org.

***Programme de consultation pour la magistrature — juge Kershman***

Le juge Kershman présente un rapport verbal. Programme disponible pour tous les juges, leurs conjoints, leurs enfants de moins de 21 ans et leurs enfants à charge de moins de 25 ans. La consultation est disponible nuit et jour sur le site jcp.ca. Encourage les participants à parler du Programme de consultation pour la magistrature à leurs membres.

***Autres rapports de comités***

Le comité des services aux membres et du bien-être, le comité d'éducation publique sur l'accès à la justice et le comité sur l'accès à la justice ont fourni des rapports écrits.

***Questions diverses***

La juge Monast présente la juge Lynch comme nouvelle présidente. La juge Lynch remercie les membres pour sa nomination à la présidence de l'ACJCS. Huit anciens présidents sont présents.

***Levée de séance***

Proposition du juge Groves pour clore la séance

Appuyée par : Juge Granosik

Adoptée à l'unanimité

---

**Approbation du procès-verbal de l'AGM 2023 le : 26 juin 2024**

Signé :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ML', written over a horizontal line.

La juge Mona Lynch, Présidente de l'ACJCS 2023/24